

## LA POSITION DU MINISTRE

**L'hon. David Crombie (Rosedale):** Madame le Président, le ministre veut-il dire que ces femmes ne sont pas capables de suivre les programmes de formation du gouvernement fédéral, qu'elles en seront écartées parce qu'elles n'ont pas fait suffisamment de mathématiques et de physique pendant leur jeunesse?

**L'hon. Judy Erola (ministre d'État (Mines)):** Madame le Président, ce n'est pas ce que j'ai dit.

**M. Crombie:** C'est ce que vous avez dit.

**Mme Erola:** J'ai dit que les femmes étaient dans l'incapacité de profiter des programmes de formation à leur disposition parce qu'il leur manque certaines bases. Le député devrait lire le rapport que vient de publier le Conseil des sciences du Canada sous le titre «Who Turns The Wheels». Il précise quels sont les véritables problèmes des femmes canadiennes.

## LA MODIFICATION DES PROGRAMMES DE RECYCLAGE

**Le très hon. Joe Clark (chef de l'opposition):** Madame le Président, j'ai une question à poser au ministre d'État chargée de la situation de la femme.

**Des voix:** Bravo!

**M. Clark:** Le ministre d'État a affirmé que la formation des femmes en chômage, et je reprends ses propres mots, empêchait les femmes de profiter des programmes fédéraux. Quels changements le ministre est-elle prête à apporter aux programmes fédéraux pour que ces chômeuses puissent profiter du programme de recyclage au lieu d'être simplement repoussées sous prétexte qu'elles sont inéducables comme le ministre l'a laissé entendre hier?

**L'hon. Judy Erola (ministre d'État (Mines)):** Madame le Président, je crois que le ministre de l'Emploi et de l'Immigration pourra répondre à la deuxième partie de la question. Cependant, la première partie pose un problème très réel, celui de régler les difficultés fondamentales qu'éprouvent les Canadiennes. J'ai demandé à ces femmes de s'adresser aux autorités provinciales, aux responsables de l'enseignement, pour obtenir le type d'éducation souhaitable; ensuite, nous ferons le reste à l'échelon fédéral.

## L'ÉTABLISSEMENT DE PROGRAMMES DE RECYCLAGE

**Le très hon. Joe Clark (chef de l'opposition):** Madame le Président, le ministre d'État ne peut invoquer deux arguments irréconciliables. Elle ne peut d'une part prétendre que par le passé ce sont les systèmes d'enseignement des provinces qui ont fait défaut et que seul le gouvernement fédéral pourra résoudre ce problème, et d'autre part affirmer que le refus du gouvernement fédéral de régler ce problème est la faute des provinces. C'est l'un ou c'est l'autre. Comme elle vient de demander aux Canadiennes de lui montrer la voie à suivre et que le ministre de l'Emploi et de l'Immigration sera chargé d'annoncer l'orientation, ce dernier voudrait-il répondre à deux questions?

D'abord, le ministre d'État responsable de la situation de la femme a dit au sujet des femmes qu'une hausse du taux de

## Questions orales

chômage de 41 p. 100 ne représentait pas une augmentation substantielle. Si cette hausse n'est pas substantielle, qu'est-ce qui le serait?

En second lieu, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration voudrait-il nous dire ce que le gouvernement entend faire, ou plus précisément, quand le gouvernement modifiera-t-il ses programmes de recyclage afin que les femmes puissent en profiter?

**L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Madame le Président, je déplore que le chef de l'opposition ait été tellement préoccupé par ses propres difficultés politiques qu'il n'ait pas eu le temps de se renseigner sur les mesures prises par la Chambre et le gouvernement. Je voudrais lui rappeler par exemple qu'au moment où le gouvernement actuel est entré en fonction, il existait 14 programmes d'extension des services de main-d'œuvre conçus pour répondre aux besoins des femmes. Il en existe maintenant 32. Nous avons donc plus que doublé le nombre des programmes que le gouvernement offre aux femmes pour parfaire leur formation.

En outre, il ignore peut-être encore que l'an dernier le gouvernement a fait voter la loi nationale sur la formation qui incite les femmes à s'intéresser aux emplois non traditionnels en leur offrant des allocations spéciales. La loi prévoit aussi des subventions spéciales à des organismes sans but lucratif, des collectivités et des entreprises, pour concevoir des programmes de formation spéciaux destinés aux femmes, dans des domaines non traditionnels. La semaine dernière encore, 41 millions ont été débloqués pour moderniser différentes installations de formation exigées par ces programmes. Je crois que si quelqu'un a besoin de recyclage c'est bien le chef de l'opposition.

**Des voix:** Bravo!

## LES PROJETS DU GOUVERNEMENT

**Le très hon. Joe Clark (chef de l'opposition):** Madame le Président, comme l'a fait remarquer l'un de mes collègues, je me débrouillerai drôlement mieux à Winnipeg que le ministre.

**Des voix:** Bravo!

**M. Clark:** Je trouve que c'est très grave lorsqu'un ministre à la condition féminine déclare qu'à 41 p. 100, on ne peut pas dire que le taux du chômage chez les femmes soit très élevé et qu'elle admette que les dispositions qu'elle a prises dans le cadre de sa politique, pour reprendre ses propres termes, empêchent les femmes de profiter des programmes de recyclage. Autrement dit, la situation qui existait naguère empêchait les femmes de se recycler. Qu'est-ce que le gouvernement fait pour remédier à cette situation? De toute évidence, il y a loin de la coupe au lèvres dans le cas des modifications auxquelles le ministre a fait allusion. Selon son collègue immédiat, elles empêchent les femmes de se recycler. Qu'est-ce que le gouvernement entend faire pour que ces femmes puissent retourner sur le marché du travail et participer au même titre que les travailleurs masculins à la croissance de notre pays?